CIRCULAIRE: 1906 Date: 18 juin 2007

OBJET : Appel complémentaire à l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts de la Communauté française (année académique 2007-2008) publié au Moniteur belge du 23 mars 2007.

Complément d'information pour les emplois d'assistant n°07.3.2.2.1.07 et n°07.3.2.3.1.08 du Conservatoire royal de musique de Mons.

Réseaux : Communauté française Niveaux & Services : tous niveaux

A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française ;

Aux Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Communauté française ;

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux;

Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française ;

A Messieurs les Recteurs des Universités organisées et subventionnées par la Communauté française ;

#### Pour information:

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ;

Aux membres des services d'inspection;

Aux syndicats du personnel enseignant.

Autorités : A.G.P.E. Signataire : Bernard GORET

Gestionnaires: A.G.P.E.

Personnes-ressources: Mr Michel DUHAUT

Renvoi(s):

Nombre de pages : 4

Téléphones pour duplicata: 02/413.38.51

Mots-clés:

Aux chefs des établissements d'enseignement de la Communauté française

Bruxelles, le 18 juin 2007

**Réf**: 03/MD/APPEL-ESA

<u>OBJET</u>: Appel complémentaire à l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts de la Communauté française (année académique 2007-2008) publié au Monieur belge du 23 mars 2007.

Complément d'information pour les emplois d'assistant n° 07.3.2.2.1.07 et n° 07.3.2.3.1.08 du Consevatoire royal de musique de Mons.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de l'appel publié au Moniteur belge du 18 juin 2007, contenant les instructions relatives à l'introduction des candidatures pour les emplois vacants n° 07.3.2.2.1.07 et n° 07.3.2.3.1.08 à pourvoir au Consevatoire royal de musique de Mons (année académique 2007-2008).

J'attire votre attention sur le fait que ces demandes doivent être introduites, à peine de nullité, par lettre recommandée à la poste, le 29 juin 2007 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Ministère de la Communauté française - Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française - Boulevard Léopold II, 44 - bureau 0E008 - 1080 BRUXELLES.

Je vous signale que **l'avis qui est publié au Moniteur belge du 18 juin 2007 constitue** <u>la seule</u> **source d'information officielle**. La présente circulaire n'est donc qu'une simple information fournie aux chefs des établissements d'enseignement de la Communauté française et n'a donc aucun caractère officiel.

Je vous invite toutefois à présenter la copie ci-jointe de l'appel aux candidats aux membres du personnel de votre établissement.

Je signale qu'il à appartiendra la direction du Conservatoire royal de Mons de réclamer ultérieurement l'extrait du casier judiciaire qui tient lieu du certificat de bonnes conduite, vie et mœurs (modèle 2) aux seuls postulants, qui après examen de leur candidature, auront été retenus préalablement par son conseil d'administration et ce avant de la proposer la candidature à la décision ministérielle.

A l'avance je vous en remercie.

Le Directeur général f.f.,

Vous pouvez obtenir tout renseignement au sujet du présent appel auprès des n° suivants : 02/413.38.51 - 02.413.37.88

Bernard GORET

#### MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

\* \* \*

Appel aux candidatures pour les deux emplois vacants d'assistant à pourvoir au Conservatoire royal de musique de Mons (année académique 2007-2008)

\* \* \*

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions des l'articles 100 à 102 du décret du 20 décembre 2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statuts des personnels, droits et devoirs des étudiants) et complémentairement à l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts de la Communauté française (année académique 2007-2008) publié au Monieur belge du 23 mars 2007.

Il vise deux emplois vacants de la fonction d'assistant à pourvoir dans une Ecole supérieure des Arts organisées par la Communauté française, à savoir le Conservatoire royal de musique de Mons.

Cette fonction est définie aux articles 69 et 75 du décret du 20 décembre 2001, précité :

#### LA FONCTION D'ASSISTANT

<u>La fonction d'assistant</u> est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à durée déterminée :

- a) <u>dans le domaine de la musique</u> : pour un terme d'une année académique renouvelable cinq fois :
- b) <u>dans les autres domaines</u> : pour un terme de deux années académiques renouvelable deux fois.

Le complément d'information pour les emplois vacants d'assistant n° 07.3.2.2.1.07 et n° 07.3.2.3.1.08 à pourvoir en 2007-2008 au Consevatoire royal de musique de Mons figure dans le tableau repris ci-après.

Les candidats sont avertis du fait que le volume indiqué est susceptible d'être réduit en début d'année académique en fonction de l'évolution de la population étudiante.

L'intitulé générique du cours est conforme à l'Arrêté de classement des cours.

S'il échet, la spécialité est indiquée suivant l'Arrêté de classement des cours.

L'indication \*\*\* dans la case « remarque » signifie qu'il s'agit d'un cours réputé « individuel ».

\* \* \*

# 3. ECOLE SUPERIEURE DES ARTS

# Conservatoire royal de musique de Mons rue de Nimy 7 7000 MONS

Emploi n°	Fonction	Identification du cours à conférer						
		Domaine	Catégorie	Générique	Spécialité	Volume	Diviseur	Remarques
07.3.2.2.1.07	2-Assistant	2-MUS	1-Artistique	Musique de chambre		1	10	***
07.3.2.3.1.08	2-Assistant	3-TAP	1-Artistique	déclamation		3	10	***

Les **emplois vacants** de la fonction visés par le présent appel sont accessibles **aux candidats à une désignation.** 

## Pour ces emplois, la numérotation est conçue comme suit et dans l'ordre : aa.e.f.d.c.nn

aa : année civile en cours (07) e : n° de l'école (3=CRM)

 $f: n^{\circ} \text{ de la fonction} \rightarrow 2=\text{assistant}$ 

d : n° d'identification du domaine → 1=APVE (Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace)

2=MUS (Musique)

3=TAP (Théâtre et Arts de la Parole)

4=ASTDC (Arts du Spectacle et Techniques de Diffusion)

c : n° d'identification de la catégorie → 1= Cours Artistiques ; 2= Cours Généraux ;

3= Cours Techniques

nn : numérotation continue pour les différents postes vacants répondant aux critères précédents

# Conditions requises pour les candidats à une désignation à titre temporaire :

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne réunit pas les conditions précisées dans l'appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir dans les Ecoles supérieures des Arts de la Communauté française (année académique 2007-2008) publié au Monieur belge du 23 mars 2007.

### Forme de la demande :

Les candidats se reporteront au formulaire à compléter reproduit dans l'appel du 23 mars 2007 précité publié à la même date au Moniteur belge et également accessible sur le site : <a href="https://www.enseignement.be">www.enseignement.be</a>

# **Document à annexer** :

une copie du(des) diplôme(s) ou brevet(s) ou certificat(s) requis;

### **Introduction des candidatures**:

Les candidats intéressés doivent adresser leur candidature au plus tard

le vendredi 29 juin 2007 par recommandé au :

Ministère de la Communauté française

Direction générale des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française Direction de la Carrière des Personnels – Bureau 0<sup>E</sup>008 Boulevard Léopold II 44 – 1080 BRUXELLES

#### En cas de candidatures multiples :

Les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé.

Cependant, si vous postulez à plusieurs emplois du présent appel, vous devez remplir un formulaire par emploi sollicité.

Par ailleurs, chaque formulaire devra être accompagné de l'ensemble des annexes demandées et être placé dans une enveloppe distincte sur laquelle vous indiquerez, dans le coin supérieur gauche :

- votre nom et prénom;
- l'Ecole supérieure des Arts sollicitée;
- le numéro de l'emploi sollicité.